

PROGRAMME DE MAITRISE EN DROIT

Le programme de maîtrise en droit avec mémoire vous permettra d'approfondir un sujet, tant dans les grands secteurs du droit que dans certains domaines spécialisés. Il vous permettra d'approfondir la formation générale dispensée au 1^{er} cycle, de concevoir et de mettre en œuvre un projet de recherche d'envergure dans un domaine précis de votre choix.

L'élaboration de la recherche et la rédaction d'un mémoire constituent une composante importante du programme. L'étudiante ou l'étudiant choisira sa directrice ou son directeur de mémoire parmi les spécialistes en la matière pour diriger son programme de recherche.

Cheminement : Droit international et transnational, Droit des affaires, Droit pénal et Droit humains.

MAITRISE EN DROIT INTERNATIONAL ET TRANSNATIONAL

Objectifs

Le diplôme de maîtrise en droit international et transnational s'adresse à une clientèle variée qui désire acquérir une formation professionnelle spécialisée de haut niveau en droit international et transnational.

Il doit permettre d'atteindre les objectifs suivants :

- Acquérir une formation professionnelle spécialisée en droit international et transnational;
- Analyser, de manière critique, les règles et les pratiques afférentes au droit international et transnational;
- S'ouvrir à l'interdisciplinarité;
- Renforcer la capacité d'analyse, l'esprit de synthèse, le raisonnement et l'habileté à communiquer oralement et par écrit;
- Accroître les aptitudes à la recherche juridique en traitant par écrit, de façon claire et cohérente, un problème relativement complexe

Domaines d'expertise

- Droit de l'environnement
- Droit économique
- Droit international
- Droit de l'entreprise et commercial
- Droit civil
- Droit du travail
- Droits et libertés de la personne

STRUCTURE DU PROGRAMME

MET-350 : Méthodes de la recherche et analyses des données (3 crédits)

Ce cours vise à acquérir des connaissances sur la démarche scientifique en recherche et ses différentes étapes ainsi que leurs composantes dans l'élaboration d'un projet de recherche.

Contenu du cours

Connaissance des étapes d'élaboration d'un projet de recherche selon la démarche scientifique. Élaboration d'une problématique et de ses composantes. Apports et processus d'une recension exhaustive des écrits. Articulation d'un cadre de référence et formulation d'objectifs ou d'hypothèses. Pertinence et rigueur d'une méthodologie et de ses constituantes : types et méthodes de recherche; population ciblée, mode d'échantillonnage et échantillon visé; instrumentation, instruments de collecte des données et validation de ceux-ci; méthodes d'analyse des données qualitatives et quantitatives; dimensions éthiques; l'utilisation de devis mixtes, la production et la diffusion de connaissances scientifiques.

MET-351 : Projet de recherche de maîtrise (3 crédits)

Ensemble d'activités qui permet l'élaboration de la bibliographie, la problématique (hypothèse, objectifs), la méthodologie appropriée, les résultats escomptés, les retombées du projet de recherche et un calendrier de réalisation des travaux. Une proposition de recherche écrite et une présentation orale sont produites. Il est suggéré d'assister à des présentations d'autres projets de recherche avant de présenter le sien.

LED-352 : Leadership (3 crédits)

L'objectif de ce cours est de soutenir le développement du savoir-être du dirigeant en exercice ou en devenir. Exigeant introspection, remise en question et ouverture au changement, il invite l'étudiant à déterminer quels sont ses enjeux, ses difficultés et ses aspirations en tant que dirigeant, à saisir les grandes formes de pouvoir qu'il est appelé à exercer (par exemple l'autorité), ainsi qu'à articuler un projet de développement personnel et à le mettre en œuvre tout au long de la session.

Ce cours abordera les notions suivantes :

Styles de leadership. Qualités et éthique d'un leader. Rôles et responsabilités d'un leader. Leadership et gestion. Habiletés politiques. Développement et maintien d'alliances et de partenariats. Leadership en situation d'urgence. Les principes du Leadership.

ENT-353 : Esprit entrepreneurial, innovation et créativité (3 crédits)

Ce cours vise le développement d'attitudes et de comportements entrepreneuriaux qui mèneront à l'implantation de solutions créatives au sein des organisations. Il présente la définition de l'entrepreneuriat sous différents aspects : du point de vue de la personne (trait, cognition, créativité, prise de risques et vigilance), des comportements qu'il engendre (détermination, évaluation et exploitation d'occasions) et des résultats potentiels (création d'entreprise, lancement de produit, création de valeur) ; et l'importance de l'esprit entrepreneurial dans les différentes sphères de la société : sociale, politique, communautaire ou économique.

EPIS-354 : Épistémologie (3 crédits)

Au terme de ce cours, la personne inscrite aura pris connaissance d'enjeux cruciaux de l'épistémologie contemporaine, définie comme l'étude de la constitution des connaissances. De plus, elle aura soutenu une réflexion critique sur la production des connaissances scientifiques et sur l'organisation de cette production. Enfin, la personne inscrite aura construit sa propre conception de la science et elle sera apte à participer aux débats d'ordre épistémologique dans son domaine de recherche.

DRT-355 : Droit international privé

Les sources et les méthodes du droit international privé. Les règles de conflits et de juridiction. Le statut personnel (état et capacité, mariage, filiation). Le statut réel (successions, sûretés, fiducies). Le statut des obligations (forme des actes juridiques, fond des actes juridiques). Le droit international privé dans la pratique notariale (vente, représentation, régimes matrimoniaux). La reconnaissance des jugements étrangers.

DRT-357 : Droit international de la mer (3 crédits)

Droit international relatif aux espaces maritimes (eaux intérieures, mer territoriale, zone économique exclusive, plateau continental, haute mer, zone) : régimes et délimitation. Règlement des différends par le Tribunal international du droit de la mer. Protection du milieu marin. Cas de l'Arctique. Étude à travers la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer et certaines conventions sectorielles.

DRT-358 : Droit de l'Organisation mondiale du commerce (3 crédits)

Aspects juridiques et institutionnels du système commercial multilatéral. Principe de la non-discrimination, ouverture des marchés nationaux et loyauté dans les relations commerciales internationales. Exceptions et interface avec les questions non commerciales. Règlement des différends commerciaux internationaux.

DRT-359 : Droit international de l'environnement (3 crédits)

Étude des régimes juridiques élaborés par les États pour protéger l'environnement sur le plan international. Étude des sources, des principes fondamentaux et de la responsabilité des États en matière d'environnement. Rôle du droit international dans la prise en compte des rapports entre le développement économique, la protection de l'environnement et le bien-être social, des relations entre les pays développés et les pays en développement. Étude des différents régimes juridiques en tenant compte du contexte nord-américain.

DRT-360 : Droit international des droits de la personne (3 crédits)

Étude des droits et libertés fondamentaux protégés par le droit international. Conventions internationales et régionales relatives au droit international des droits de la personne. Principes relatifs au droit international des droits de la personne. Mise en œuvre du droit international des droits de la personne par les mécanismes universels et régionaux.

DRT-361 : Droit de l'Union européenne (3 crédits)

Évolution historique, idéologique et juridique du processus d'intégration européenne. Originalité de l'Union et des communautés européennes : un mécanisme d'intégration par le droit. Les institutions, leurs compétences, le processus décisionnel. Le Traité de Lisbonne. L'euro. Citoyenneté et politique d'immigration. La coopération judiciaire pénale. Politique étrangère et sécurité commune.

DRT-362 : Droit international pénal (3 crédits)

Historique du droit international pénal. Notion de crime international et types de crimes internationaux (principalement les crimes de guerre, les crimes contre l'humanité et le génocide); formes de responsabilité pénale individuelle; moyens de défense; compétence juridictionnelle des tribunaux internationaux et nationaux; analyse d'institutions internationales et «hybrides», dont la Cour pénale internationale. Place de ce droit au sein du système international et du système interne.

DRT-363 : Droit bancaire international (3 crédits)

Étude des éléments fondamentaux des transactions bancaires internationales et de la réglementation afférente, y compris l'informatisation et le blanchiment d'argent. Principaux mécanismes de paiement au niveau international - notamment le crédit documentaire, les transferts électroniques de fonds et les effets de commerce - de même que les garanties bancaires autonomes.

DRT-364 : Droit international de l'investissement (3 crédits)

Le problème général de la protection de la personne et des biens étrangers en droit coutumier international. Évolution des sources et étude des principaux accords internationaux sur l'investissement. L'admission et l'établissement des investissements étrangers. Les standards de traitement des investissements étrangers. Le règlement des différends internationaux relatifs à l'investissement.

DRT-365 : Droit international humanitaire (3 crédits)

Étude du droit relatif aux conflits armés. La qualification des conflits armés, internationaux et non internationaux. L'occupation. Les conflits transnationaux. La distinction entre civils et combattants et les conséquences relatives aux statuts et aux régimes juridiques qui en découlent. La conduite des hostilités. La notion de participation directe aux hostilités. L'assistance humanitaire. Les interactions entre le droit international des droits de la personne et le droit international humanitaire. La mise en œuvre du droit international humanitaire avant et pendant les conflits armés.

DRT-366 : Droit international public et organisations internationales (3 crédits)

Le cours présente les fondements du droit international public et vise à familiariser les étudiantes et étudiants avec les principes et les règles qui régissent les rapports entre les États. Il expose les procédés par lesquels les règles du droit international sont élaborées, les entités qui sont concernées par ces règles, les conditions d'application de ces règles et les conséquences de leur non-exécution. Le cours traite également des rapports entre le droit international et le droit interne afin de démontrer l'influence qu'exerce le droit international public sur les politiques publiques.

Le cours présente par ailleurs les fondements juridiques du fonctionnement des organisations internationales contemporaines. Le cours insistera sur le rôle évolutif depuis la Deuxième Guerre mondiale de l'Organisation des Nations Unies ainsi que des autres organisations internationales, dont les principales institutions économiques internationales. Il présentera également le droit des organisations internationales ainsi que les modes de règlement des différends des organisations internationales.

Objectifs

L'objet de ce cours est de permettre à l'étudiante ou l'étudiant d'acquérir des connaissances et des capacités analytiques à l'égard du droit international public ainsi que du régime juridique des organisations internationales de manière que la personne étudiante puisse en tenir compte dans sa stratégie et sa gestion des enjeux propres au développement des politiques publiques.

Au terme de ce cours, l'étudiante ou l'étudiant sera en mesure :

- d'expliquer les principaux concepts et ainsi que la terminologie du droit international public et du régime juridique des organisations internationales;

- de formuler une analyse critique des règles de droit international public;
- d'expliquer l'influence que le droit international public et les organisations internationales exercent sur le processus de prise de décision et de mise en œuvre des politiques publiques.

MET-411 : Projet de mémoire (3 crédits)

Le projet de mémoire consiste en la rédaction d'un document de présentation de la recherche, d'au plus 25 pages, destiné à camper le sujet et la démarche.

S'y trouvent présentés le sujet et les objectifs de la recherche, la problématique, le cadre conceptuel/théorique, la méthodologie et l'échéancier des travaux pour réaliser les diverses opérations composant la recherche.

Objectifs

Démontrer sa capacité à esquisser un projet de recherche et d'en définir la portée scientifique.

MET-412 : Mémoire (6 crédits)

Dans le cadre de cette activité, l'étudiante ou l'étudiant réalise une démarche de recherche menant à la rédaction d'un mémoire. Le mémoire peut être réalisé sous forme classique ou par article.

Objectifs

Le mémoire permet à l'étudiante ou l'étudiant de démontrer ses aptitudes en recherche à travers la collecte, l'analyse, la rédaction et la présentation des résultats de son travail.

MASTER EN DROIT DES AFFAIRES

Dans ce programme, vous étudierez les dimensions juridiques des affaires dans une perspective appliquée et décloisonnée. Votre apprentissage sera basé sur l'étude de situations concrètes liées à la vie de l'entreprise.

Objectifs

Le diplôme de maîtrise en droit des affaires s'adresse à une clientèle variée qui désire acquérir une formation de haut niveau en droit des affaires. Il vise l'étude des dimensions juridiques de l'entreprise dans une perspective appliquée, décloisonnée et ouverte à l'interdisciplinarité. Il se caractérise par une méthode d'enseignement active, basée sur l'étude de situations concrètes liées à la vie de l'entreprise. Ce programme doit permettre d'atteindre les objectifs suivants :

- Acquérir des connaissances approfondies en droit des affaires;
- Renforcer les habiletés professionnelles requises, plus particulièrement la capacité d'analyse, l'esprit de synthèse, le raisonnement, le sens critique, la créativité, les aptitudes à la négociation et à la médiation, la capacité de communiquer oralement et par écrit;
- Développer la conscience professionnelle et l'intégrité, de même que des comportements ou des attitudes de nature préventive, tout en tenant compte de la dimension éthique des situations;
- Accroître les aptitudes à la recherche juridique en traitant par écrit, de façon claire et cohérente, un problème relativement complexe.

Domaines d'expertise

- Droit de l'environnement
- Droit économique
- Droit international
- Droit de l'entreprise et commercial
- Droit civil
- Droit du travail

STRUCTURE DU PROGRAMME

MET-350 : Méthodes de la recherche et analyses des données (3 crédits)

Ce cours vise à acquérir des connaissances sur la démarche scientifique en recherche et ses différentes étapes ainsi que leurs composantes dans l'élaboration d'un projet de recherche.

Contenu du cours

Connaissance des étapes d'élaboration d'un projet de recherche selon la démarche scientifique. Élaboration d'une problématique et de ses composantes. Apports et processus d'une recension exhaustive des écrits. Articulation d'un cadre de référence et formulation d'objectifs ou d'hypothèses. Pertinence et rigueur d'une méthodologie et de ses constituantes : types et méthodes de recherche; population ciblée, mode d'échantillonnage et échantillon visé; instrumentation, instruments de collecte des données et validation de ceux-ci; méthodes d'analyse des données qualitatives et quantitatives; dimensions éthiques; l'utilisation de devis mixtes, la production et la diffusion de connaissances scientifiques.

MET-351 : Projet de recherche de maîtrise (3 crédits)

Ensemble d'activités qui permet l'élaboration de la bibliographie, la problématique (hypothèse, objectifs), la méthodologie appropriée, les résultats escomptés, les retombées du projet de recherche et un calendrier de réalisation des travaux. Une proposition de recherche écrite et une présentation orale sont produites. Il est suggéré d'assister à des présentations d'autres projets de recherche avant de présenter le sien.

LED-352 : Leadership (3 crédits)

L'objectif de ce cours est de soutenir le développement du savoir-être du dirigeant en exercice ou en devenir. Exigeant introspection, remise en question et ouverture au changement, il invite l'étudiant à déterminer quels sont ses enjeux, ses difficultés et ses aspirations en tant que dirigeant, à saisir les grandes formes de pouvoir qu'il est appelé à exercer (par exemple l'autorité), ainsi qu'à articuler un projet de développement personnel et à le mettre en œuvre tout au long de la session.

Ce cours abordera les notions suivantes :

Styles de leadership. Qualités et éthique d'un leader. Rôles et responsabilités d'un leader. Leadership et gestion. Habiletés politiques. Développement et maintien d'alliances et de partenariats. Leadership en situation d'urgence. Les principes du Leadership.

ENT-353 : Esprit entrepreneurial, innovation et créativité (3 crédits)

Ce cours vise le développement d'attitudes et de comportements entrepreneuriaux qui mèneront à l'implantation de solutions créatives au sein des organisations. Il présente la définition de l'entrepreneuriat sous différents aspects : du point de vue de la personne (trait, cognition, créativité, prise de risques et vigilance), des comportements qu'il engendre (détermination, évaluation et exploitation d'occasions) et des résultats potentiels (création d'entreprise, lancement de produit, création de valeur) ; et l'importance de l'esprit entrepreneurial dans les différentes sphères de la société : sociale, politique, communautaire ou économique.

EPIS-354 : Épistémologie (3 crédits)

Au terme de ce cours, la personne inscrite aura pris connaissance d'enjeux cruciaux de l'épistémologie contemporaine, définie comme l'étude de la constitution des connaissances. De plus, elle aura soutenu une réflexion critique sur la production des connaissances scientifiques et sur l'organisation de cette production. Enfin, la personne inscrite aura construit sa propre conception de la science et elle sera apte à participer aux débats d'ordre épistémologique dans son domaine de recherche.

DRT-356 : Droit de l'Organisation mondiale du commerce (3 crédits)

Aspects juridiques et institutionnels du système commercial multilatéral. Principe de la non-discrimination, ouverture des marchés nationaux et loyauté dans les relations commerciales internationales. Exceptions et interface avec les questions non commerciales. Règlement des différends commerciaux internationaux.

DRT-402 : Création, fusion, acquisition et transmission d'entreprises (3 crédits)

Choix de la forme juridique de l'entreprise. Négociation et rédaction d'actes juridiques en vue de la création, de la fusion, de l'acquisition et de la transmission d'entreprises. Fonctions du conseiller juridique d'entreprise.

DRT-403 : Criminalité économique (3 crédits)

Définitions et ampleur de la criminalité économique; instruments de détection, de lutte et de sanction; analyses théoriques et pratiques; régimes de responsabilité pénale et criminelle; infractions en matière commerciale, financière et fiscale; difficultés liées au recours au droit pénal spécialisé et au Code criminel ; enquêtes administratives, policières, judiciaires et garanties juridiques; obligations de divulgation administratives; chevauchement des enquêtes; programmes de vérifications de conformité; sanctions administratives, pénales et criminelles.

DRT-361 : Droit bancaire international (3 crédits)

Étude des éléments fondamentaux des transactions bancaires internationales et de la réglementation afférente, y compris l'informatisation et le blanchiment d'argent. Principaux mécanismes de paiement au niveau international - notamment le crédit documentaire, les transferts électroniques de fonds et les effets de commerce - de même que les garanties bancaires autonomes.

DRT-362 : Droit international de l'investissement (3 crédits)

Le problème général de la protection de la personne et des biens étrangers en droit coutumier international. Évolution des sources et étude des principaux accords internationaux sur l'investissement. L'admission et l'établissement des investissements étrangers. Les standards de traitement des investissements étrangers. Le règlement des différends internationaux relatifs à l'investissement.

DRT-406 : Droit du commerce électronique (3 crédits)

Survol du contexte du commerce électronique et des politiques nationales et internationales; concept d'autorégulation; éléments fondamentaux de la sécurité technique et juridique; relations contractuelles (commerciales et droit de la consommation); les banques, les paiements et Internet; la distribution, la concurrence et les pratiques déloyales; la propriété intellectuelle; les problèmes de conflits de lois et de juridictions sur Internet; la fiscalité; la résolution alternative des conflits.

DRT-407 : Régimes de redressement des entreprises (3 crédits)

Moyens de redresser les entreprises : loi sur la faillite et l'insolvabilité; relations entre droit civil, droit des sûretés, procédure civile et droit des sociétés par actions; droits des créanciers; propositions et arrangements; évaluation de faisabilité et financement d'un redressement; annulation de contrats lors d'un redressement; pouvoirs des syndicats, contrôleurs et tribunaux; déontologie applicable; droit comparé.

MAG-602 : Finance corporative (3 crédits)

Ce cours traite de la gestion financière des entreprises du secteur privé et de la création de valeur. Lors de la mise en œuvre d'un projet d'entreprise, ce ne sont pas les financements (les ressources) qui priment, mais les investissements (les emplois), puisque la finance est l'art de l'allocation optimale

des ressources à des emplois plus nombreux qu'il n'est possible d'en réaliser. On s'efforce d'assurer un équilibre entre la théorie et la pratique.

DRT-408 : Droit pénal des affaires (3 credits)

Le droit pénal des affaires est une branche assez récente du droit pénal général qui présente des particularismes marqués, mais qui reste soumise aux principes fondamentaux du droit pénal. Ce cours présente les infractions qui peuvent être commises dans le cadre du fonctionnement d'une entreprise : l'escroquerie, l'abus de confiance, l'abus de biens sociaux, la distribution de dividendes fictifs, la banqueroute et les délits assimilés et enfin le délit d'initié.

DRT-409 : Droit du travail : enjeux nationaux et internationaux (3 credits)

Cours portant sur l'étude des enjeux juridiques nationaux et internationaux. Le cours couvre trois grands enjeux RH :

- La gestion de la diversité (la diversité contractuelle, la diversité en emploi et la diversité du temps de travail);
- la gestion des frontières (l'expatriation du personnel, le travail migrant, et la conciliation vie privée et vie professionnelle);
- la gestion de la responsabilité sociale (les normes de certification sociale et le travail des enfants).
- À partir de ces enjeux, les étudiants apprendront à se familiariser avec leurs environnements juridiques, à développer leurs capacités d'analyse et à intégrer la dimension juridique à leurs prises de décisions. Ils seront aussi en mesure de déterminer le rôle et d'estimer les responsabilités de chacun tout en aiguisant leur sens critique.

Thèmes couverts

1- La diversité et la GRH

- Diversité contractuelle;
- équité et diversité en emploi;
- diversité et temps de travail.

2. Les frontières de la GRH

- expatriation du personnel;
- recours au travail migrant;
- frontière vie privée / vie professionnelle.

3. La responsabilité sociale et la GRH

- certification sociale comme outil réglementaire;
- travail des enfants dans le monde;
- transformation de l'organisation et balises réglementaires.

MET-411 : Projet de mémoire (3 crédits)

Le projet de mémoire consiste en la rédaction d'un document de présentation de la recherche, d'au plus 25 pages, destiné à camper le sujet et la démarche.

S'y trouvent présentés le sujet et les objectifs de la recherche, la problématique, le cadre conceptuel/théorique, la méthodologie et l'échéancier des travaux pour réaliser les diverses opérations composant la recherche.

Objectifs

Démontrer sa capacité à esquisser un projet de recherche et d'en définir la portée scientifique.

MET-412 : Mémoire (6 crédits)

Dans le cadre de cette activité, l'étudiante ou l'étudiant réalise une démarche de recherche menant à la rédaction d'un mémoire. Le mémoire peut être réalisé sous forme classique ou par article.

Objectifs

Le mémoire permet à l'étudiante ou l'étudiant de démontrer ses aptitudes en recherche à travers la collecte, l'analyse, la rédaction et la présentation des résultats de son travail.

MAITRISE EN DROIT PENAL

Au terme du programme, l'étudiante ou l'étudiant sera en mesure de :

- Mener avec compétence, à titre de procureur de la poursuite ou de la défense, des dossiers en matière criminelle et pénale visant différentes infractions, aux divers stades de la procédure :
- en agissant stratégiquement aux diverses étapes de la procédure des différents dossiers;
- en utilisant à profit la preuve admissible;
- en identifiant les solutions qui sont dans l'intérêt réel de la cliente ou du client (défense) ou de la société (poursuite);
- en exerçant un rôle de conseiller auprès de la cliente ou du client (défense);
- en faisant valoir les arguments les plus convaincants (tant sur le plan de la forme que du fond);
- en négociant avec la partie adverse le déroulement du dossier;
- en ajustant sa pratique pour tenir compte des modifications législatives, de l'évolution de la jurisprudence et des règles applicables dans d'autres systèmes juridiques ou d'autres domaines du droit;
- en faisant preuve de sa capacité d'analyse critique.

STRUCTURE DU PROGRAMME

MET-350 : Méthodes de la recherche et analyses des données (3 crédits)

Ce cours vise à acquérir des connaissances sur la démarche scientifique en recherche et ses différentes étapes ainsi que leurs composantes dans l'élaboration d'un projet de recherche.

Contenu du cours

Connaissance des étapes d'élaboration d'un projet de recherche selon la démarche scientifique. Élaboration d'une problématique et de ses composantes. Apports et processus d'une recension exhaustive des écrits. Articulation d'un cadre de référence et formulation d'objectifs ou d'hypothèses. Pertinence et rigueur d'une méthodologie et de ses constituantes : types et méthodes de recherche; population ciblée, mode d'échantillonnage et échantillon visé; instrumentation, instruments de collecte des données et validation de ceux-ci; méthodes d'analyse des données qualitatives et quantitatives; dimensions éthiques; l'utilisation de devis mixtes, la production et la diffusion de connaissances scientifiques.

MET-351 : Projet de recherche de maîtrise (3 crédits)

Ensemble d'activités qui permet l'élaboration de la bibliographie, la problématique (hypothèse, objectifs), la méthodologie appropriée, les résultats escomptés, les retombées du projet de recherche et un calendrier de réalisation des travaux. Une proposition de recherche écrite et une présentation orale sont produites. Il est suggéré d'assister à des présentations d'autres projets de recherche avant de présenter le sien.

LED-352 : Leadership (3 crédits)

L'objectif de ce cours est de soutenir le développement du savoir-être du dirigeant en exercice ou en devenir. Exigeant introspection, remise en question et ouverture au changement, il invite l'étudiant à déterminer quels sont ses enjeux, ses difficultés et ses aspirations en tant que dirigeant, à saisir les grandes formes de pouvoir qu'il est appelé à exercer (par exemple l'autorité), ainsi qu'à articuler un projet de développement personnel et à le mettre en œuvre tout au long de la session.

Ce cours abordera les notions suivantes :

Styles de leadership. Qualités et éthique d'un leader. Rôles et responsabilités d'un leader. Leadership et gestion. Habiletés politiques. Développement et maintien d'alliances et de partenariats. Leadership en situation d'urgence. Les principes du Leadership.

ENT-353 : Esprit entrepreneurial, innovation et créativité (3 crédits)

Ce cours vise le développement d'attitudes et de comportements entrepreneuriaux qui mèneront à l'implantation de solutions créatives au sein des organisations. Il présente la définition de l'entrepreneuriat sous différents aspects : du point de vue de la personne (trait, cognition, créativité, prise de risques et vigilance), des comportements qu'il engendre (détermination, évaluation et exploitation d'occasions) et des résultats potentiels (création d'entreprise, lancement de produit, création de valeur) ; et l'importance de l'esprit entrepreneurial dans les différentes sphères de la société : sociale, politique, communautaire ou économique.

EPIS-354 : Épistémologie (3 crédits)

Au terme de ce cours, la personne inscrite aura pris connaissance d'enjeux cruciaux de l'épistémologie contemporaine, définie comme l'étude de la constitution des connaissances. De plus, elle aura soutenu une réflexion critique sur la production des connaissances scientifiques et sur l'organisation de cette production. Enfin, la personne inscrite aura construit sa propre conception de la science et elle sera apte à participer aux débats d'ordre épistémologique dans son domaine de recherche.

DRT-420 : Droit pénal général (3 credits)

Le cours de droit pénal général a pour objet de présenter l'histoire du droit pénal de l'Antiquité à l'époque contemporaine. L'histoire du droit de punir et des conceptions de la peine sera ainsi éclairée d'abord par l'étude du droit romain et des droits médiéval et moderne. Le cours analysera ensuite les évolutions du droit pénal et de la procédure à compter du XVIIIe siècle, tant d'un point de vue des théories juridiques (Beccaria et les réformateurs) que du droit en vigueur (de la Révolution aux codifications napoléoniennes), le droit pénal des XIXe et XXe siècles fera l'objet d'une présentation permettant de saisir les enjeux les plus contemporains. Enfin, le cours présente les fonctions du droit pénal, les principes généraux qui régissent la matière et à l'organisation du code pénal. Il décline ensuite la structure de l'infraction pénale : l'élément matériel (infraction de commission et d'omission, infraction consommée ou tentée), l'élément moral (intention et faute pénale), les circonstances aggravantes et les causes d'exonération de la responsabilité pénale.

Les règles applicables à la complicité sont étudiées, ainsi que les principes régissant le choix de la qualification pénale (y compris le concours idéal d'infractions).

DRT-421 : Pénologie (3 crédits)

Comprendre le processus de détermination de la peine et son application pratique.

Contenu

Finalité de la peine, principes généraux de détermination de la peine, principes criminologiques relatifs à la peine, éventail des peines, enjeux constitutionnels, droit carcéral, psychologie judiciaire, application des principes en pratique.

DRT-360 : Droit international pénal (3 crédits)

Historique du droit international pénal. Notion de crime international et types de crimes internationaux (principalement les crimes de guerre, les crimes contre l'humanité et le génocide); formes de responsabilité pénale individuelle; moyens de défense; compétence juridictionnelle des tribunaux internationaux et nationaux; analyse d'institutions internationales et «hybrides», dont la Cour pénale internationale. Place de ce droit au sein du système international et du système interne.

DRT-423 : Procédure pénale (3 crédits)

Approfondissement des questions essentielles et d'actualité de la procédure pénale (enquête, poursuites, instruction, jugement : influence des jurisprudences européennes constitutionnelles, régimes spéciaux d'enquêtes, perquisitions, garde à vue, etc.).

DRT-424 : Droit international privé (3 crédits)

Le cours de droit international privé étudie les relations privées internationales. Le cours appréhende les mécanismes généraux de droit international privé (règles de conflit de juridictions, règles de conflit de lois, lois de police, ordre public international, méthode de la reconnaissance) permettant aux étudiants de comprendre comment sont régies les relations privées internationales.

Le cours expose les différentes difficultés suscitées par l'internationalisation des relations et les méthodes suivies pour les résoudre.

Sont abordées les questions relatives à la compétence judiciaire internationale (la compétence d'un juge pour trancher un litige international)

DRT-425 : Procédures civiles d'exécution (3 crédits)

Ce cours porte sur les procédures civiles d'exécution, anciennement appelées « Voies d'exécution ». Il aborde d'abord le droit commun puis les dispositions particulières aux deux catégories de mesures : les mesures d'exécution forcée et les mesures conservatoires. Mais comme la matière est très dense, toutes ces mesures ne peuvent être étudiées dans le détail. Seules certaines sont donc présentées, dans chacune de ces deux catégories, pour illustrer les règles de droit commun qui sont traitées plus longuement. Le cours s'articule donc selon le plan suivant :

- le droit commun : les sujets (le saisissant, le saisi et les tiers) ; les autorités (les autorités d'exécution et les autorités judiciaires) ; les opérations d'exécution (la recherche des informations et la réalisation des opérations) ;
- les mesures d'exécution forcée : le titre exécutoire (la diversité des titres et l'efficacité du titre) ; des mesures sans vente (la saisie-attribution et la saisie des rémunérations de travail) ; des mesures avec vente (la saisie-vente des biens meubles corporels et la distribution des deniers) ;

- les mesures conservatoires : les règles communes (les conditions requises et la mise en œuvre) ; des saisies conservatoires (des biens meubles corporels et des créances) et des sûretés judiciaires (pour mémoire)

DRT-409 : Droit du travail : enjeux nationaux et internationaux (3 credits)

Cours portant sur l'étude des enjeux juridiques nationaux et internationaux. Le cours couvre trois grands enjeux RH :

- La gestion de la diversité (la diversité contractuelle, la diversité en emploi et la diversité du temps de travail);
- la gestion des frontières (l'expatriation du personnel, le travail migrant, et la conciliation vie privée et vie professionnelle);
- la gestion de la responsabilité sociale (les normes de certification sociale et le travail des enfants).
- À partir de ces enjeux, les étudiants apprendront à se familiariser avec leurs environnements juridiques, à développer leurs capacités d'analyse et à intégrer la dimension juridique à leurs prises de décisions. Ils seront aussi en mesure de déterminer le rôle et d'estimer les responsabilités de chacun tout en aiguisant leur sens critique.

Thèmes couverts

1- La diversité et la GRH

- Diversité contractuelle;
- équité et diversité en emploi;
- diversité et temps de travail.

2. Les frontières de la GRH

- expatriation du personnel;
- recours au travail migrant;
- frontière vie privée / vie professionnelle.

3. La responsabilité sociale et la GRH

- certification sociale comme outil réglementaire;
- travail des enfants dans le monde;
- transformation de l'organisation et balises réglementaires.

DRT-408 : Droit pénal des affaires (3 credits)

Le droit pénal des affaires est une branche assez récente du droit pénal général qui présente des particularismes marqués, mais qui reste soumise aux principes fondamentaux du droit pénal. Ce cours présente les infractions qui peuvent être commises dans le cadre du fonctionnement d'une entreprise : l'escroquerie, l'abus de confiance, l'abus de biens sociaux, la distribution de dividendes fictifs, la banqueroute et les délits assimilés et enfin le délit d'initié.

DRT-426 : Droit international pénal (3 crédits)

Historique du droit international pénal. Notion de crime international et types de crimes internationaux (principalement les crimes de guerre, les crimes contre l'humanité et le génocide); formes de responsabilité pénale individuelle; moyens de défense; compétence juridictionnelle des tribunaux

internationaux et nationaux; analyse d'institutions internationales et «hybrides», dont la Cour pénale internationale. Place de ce droit au sein du système international et du système interne.

DRT-428 : Droit pénal comparé (3 credits)

Le cours introduit d'abord à l'approche comparative en matière pénale et vise à présenter une typologie des grands systèmes juridiques (les systèmes de droit continental et de common law notamment) et des deux grandes familles de la procédure pénale (de type accusatoire et de type inquisitoire ou mixte). Sur la base de l'étude des législations de pays dont les systèmes juridiques diffèrent (et qui seront choisis en fonction des langues connues par les étudiants), le cours aborde ensuite, de manière comparative, des thèmes particuliers relevant des principes généraux du droit pénal, du droit des incriminations, de la procédure pénale et, le cas échéant, de l'organisation judiciaire. Pour chaque sujet abordé, il s'agira, au moyen d'une comparaison des différences et des ressemblances des dispositions étudiées, de mettre en lumière les diverses options s'offrant au législateur, de dégager des concepts qui relient ou opposent les différentes législations nationales, d'exercer une analyse critique à l'égard de la conception des droits et libertés qui sous-tend les dispositions analysées.

DRT-436 Droit humanitaire pénal (3 crédits)

Objectifs d'apprentissage :

Le cours a pour objectif de développer la connaissance et la maîtrise du droit humanitaire pénal. Il ouvre aussi à une réflexion critique sur les différents enjeux de la justice pénale internationale. Le cours encourage également une implication active des étudiants dans l'apprentissage de cette matière.

Contenu de l'activité :

Longtemps synonyme de droit des conflits armés, le droit humanitaire, qui a connu un essor considérable, trouve aujourd'hui à s'appliquer également en dehors de ceux-ci. Visant la répression du crime d'agression, des crimes de guerre, du génocide et des crimes contre l'humanité, il se rattache au droit international pénal. Le droit humanitaire comporte par ailleurs de nombreuses règles, d'origine conventionnelle ou coutumière, dont la violation n'est pas incriminée. Il met aussi l'accent sur l'importance de la prévention, laquelle suppose notamment une large diffusion des règles régissant la conduite des opérations, le recours aux méthodes et moyens de combat et celles relatives à la protection des personnes qui ne participent pas ou plus aux hostilités. Les règles sont à cet égard différentes selon qu'il s'agit d'un conflit armé international ou interne. En outre, le droit humanitaire entend reconnaître une place particulière aux victimes, tout en étant attentif à favoriser le rétablissement de la paix.

Nous retracerons, dans un premier temps, les principales étapes de l'évolution du droit humanitaire pénal en commentant la mise en place des juridictions pénales internationales (de Nuremberg à la Cour pénale internationale, en passant par les tribunaux ad hoc et les juridictions mixtes). Les éléments constitutifs du génocide, du crime contre l'humanité, du crime de guerre et du crime d'agression seront ensuite exposés, de même que les conditions de la responsabilité pénale individuelle et de celle du supérieur hiérarchique. Plusieurs cas de jurisprudence seront présentés en guise d'illustration. Les règles régissant les poursuites pénales et le jugement devant la Cour pénale

internationale seront également abordées. Parmi les instruments internationaux applicables, les dispositions du Statut de Rome feront l'objet d'un examen approfondi.

MET-411 : Projet de mémoire (3 crédits)

Le projet de mémoire consiste en la rédaction d'un document de présentation de la recherche, d'au plus 25 pages, destiné à camper le sujet et la démarche.

S'y trouvent présentés le sujet et les objectifs de la recherche, la problématique, le cadre conceptuel/théorique, la méthodologie et l'échéancier des travaux pour réaliser les diverses opérations composant la recherche.

Objectifs

Démontrer sa capacité à esquisser un projet de recherche et d'en définir la portée scientifique.

MET-412 : Mémoire (6 crédits)

Dans le cadre de cette activité, l'étudiante ou l'étudiant réalise une démarche de recherche menant à la rédaction d'un mémoire. Le mémoire peut être réalisé sous forme classique ou par article.

Objectifs

Le mémoire permet à l'étudiante ou l'étudiant de démontrer ses aptitudes en recherche à travers la collecte, l'analyse, la rédaction et la présentation des résultats de son travail.

MAITRISE EN DROITS HUMAINS

À vocation principalement juridique, le master de spécialisation en droits humains est conçu dans une perspective interdisciplinaire. Il vise à munir les étudiant·e·s d'une compétence spécialisée dans le domaine des droits humains, aussi bien sur le plan interne que sur le plan international. Dans ses aspects juridiques, ce master de spécialisation concerne tant les garanties des droits humains qu'offrent les juridictions et institutions internationales que la protection des droits au sein de l'Etat. Dans ses aspects interdisciplinaires, le Master de spécialisation vise à fournir aux étudiant·e·s des outils d'autres sciences humaines (histoire, philosophie, sociologie) afin de mieux comprendre et mettre en oeuvre cette protection.

Le programme est destiné à toute personne souhaitant une formation spécialisée dans le domaine des droits de l'homme, ainsi qu'aux praticien·ne·s du droit, avocat·e·s ou magistrat·e·s, aux membres d'organisations non gouvernementales et aux fonctionnaires nationaux et internationaux. Le lien entre la théorie et la pratique dans la défense des droits humains, qui a inspiré l'établissement et l'organisation du programme, se manifeste ainsi également dans la composition du public attendu.

STRUCTURE DU PROGRAMME

MET-350 : Méthodes de la recherche et analyses des données (3 crédits)

Ce cours vise à acquérir des connaissances sur la démarche scientifique en recherche et ses différentes étapes ainsi que leurs composantes dans l'élaboration d'un projet de recherche.

Contenu du cours

Connaissance des étapes d'élaboration d'un projet de recherche selon la démarche scientifique. Élaboration d'une problématique et de ses composantes. Apports et processus d'une recension exhaustive des écrits. Articulation d'un cadre de référence et formulation d'objectifs ou d'hypothèses. Pertinence et rigueur d'une méthodologie et de ses constituantes : types et méthodes de recherche; population ciblée, mode d'échantillonnage et échantillon visé; instrumentation, instruments de collecte des données et validation de ceux-ci; méthodes d'analyse des données qualitatives et quantitatives; dimensions éthiques; l'utilisation de devis mixtes, la production et la diffusion de connaissances scientifiques.

MET-351 : Projet de recherche de maîtrise (3 crédits)

Ensemble d'activités qui permet l'élaboration de la bibliographie, la problématique (hypothèse, objectifs), la méthodologie appropriée, les résultats escomptés, les retombées du projet de recherche et un calendrier de réalisation des travaux. Une proposition de recherche écrite et une présentation orale sont produites. Il est suggéré d'assister à des présentations d'autres projets de recherche avant de présenter le sien.

LED-352 : Leadership (3 crédits)

L'objectif de ce cours est de soutenir le développement du savoir-être du dirigeant en exercice ou en devenir. Exigeant introspection, remise en question et ouverture au changement, il invite l'étudiant à déterminer quels sont ses enjeux, ses difficultés et ses aspirations en tant que dirigeant, à saisir les grandes formes de pouvoir qu'il est appelé à exercer (par exemple l'autorité), ainsi qu'à articuler un projet de développement personnel et à le mettre en oeuvre tout au long de la session.

Ce cours abordera les notions suivantes :

Styles de leadership. Qualités et éthique d'un leader. Rôles et responsabilités d'un leader. Leadership et gestion. Habilités politiques. Développement et maintien d'alliances et de partenariats. Leadership en situation d'urgence. Les principes du Leadership.

ENT-353 : Esprit entrepreneurial, innovation et créativité (3 crédits)

Ce cours vise le développement d'attitudes et de comportements entrepreneuriaux qui mèneront à l'implantation de solutions créatives au sein des organisations. Il présente la définition de l'entrepreneuriat sous différents aspects : du point de vue de la personne (trait, cognition, créativité, prise de risques et vigilance), des comportements qu'il engendre (détermination, évaluation et exploitation d'occasions) et des résultats potentiels (création d'entreprise, lancement de produit, création de valeur) ; et l'importance de l'esprit entrepreneurial dans les différentes sphères de la société : sociale, politique, communautaire ou économique.

EPIS-354 : Épistémologie (3 crédits)

Au terme de ce cours, la personne inscrite aura pris connaissance d'enjeux cruciaux de l'épistémologie contemporaine, définie comme l'étude de la constitution des connaissances. De plus, elle aura soutenu une réflexion critique sur la production des connaissances scientifiques et sur l'organisation de cette production. Enfin, la personne inscrite aura construit sa propre conception de la science et elle sera apte à participer aux débats d'ordre épistémologique dans son domaine de recherche.

DRT-430 Systèmes de protection des droits humains (3 crédits)

Objectifs d'apprentissage :

Equiper les étudiant.e.s des outils de base essentiels à la compréhension des mécanismes de protection des droits de l'homme, institués aux niveaux national, régional et international.

Contenu de l'activité :

Le cours comprend quatre parties, qui abordent successivement: la protection des droits de l'homme par des mécanismes (juridictionnels et non-juridictionnels) institués au plan national ; la protection assurée par des organes créés au niveau régional (Conseil de l'Europe et Union européenne, Organisation des Etats américains, Union africaine) ; la protection assurée au niveau universel (Organisation des Nations Unies); et les mécanismes émergents permettant d'imposer le respect des droits de l'homme aux acteurs non-étatiques (organisations internationales et sociétés transnationales).

DRT-431 Dimensions collectives des droits humains (3 crédits)

Objectifs d'apprentissage :

Le cours porte sur l'analyse des différentes facettes collectives présentes dans le droit des droits de l'Homme, et de l'un ou l'autre droit particulier rattachable à l'une de ces facettes. De manière transversale, le cours s'efforce de montrer comment les objections philosophiques, politiques et juridiques qui ont été classiquement adressées à l'émergence des « dimensions collectives » dans le discours des droits de l'Homme, peuvent expliquer le relatif insuccès, sur un plan proprement juridique, de la consécration de l'un ou l'autre droit présentant de telles dimensions. Une attention est

également portée, de manière transversale, aux différentes stratégies qui peuvent être mises en œuvre pour surmonter, en tout ou partie, cet insuccès.

Contenu de l'activité :

- Introduction générale : les diverses dimensions collectives des droits de l'Homme ;
- Le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes ;
- Les droits de citoyenneté (droits politiques) ;
- Les droits des minorités
- Les droits de solidarité (la troisième génération des droits de l'Homme) ;
- Le principe d'égalité ;
- Les droits individuels d'exercice collectif (liberté de conscience et de religion, liberté de réunion, liberté d'association).

DRT-432 Systèmes de protection des droits humains (3 crédits)

Objectifs d'apprentissage :

Equiper les étudiant.e.s des outils de base essentiels à la compréhension des mécanismes de protection des droits de l'homme, institués aux niveaux national, régional et international.

Contenu de l'activité :

Le cours comprend quatre parties, qui abordent successivement: la protection des droits de l'homme par des mécanismes (juridictionnels et non-juridictionnels) institués au plan national ; la protection assurée par des organes créés au niveau régional (Conseil de l'Europe et Union européenne, Organisation des Etats américains, Union africaine) ; la protection assurée au niveau universel (Organisation des Nations Unies); et les mécanismes émergents permettant d'imposer le respect des droits de l'homme aux acteurs non-étatiques (organisations internationales et sociétés transnationales).

DRT-433 Philosophie des droits humains (3 crédits)

Objectifs d'apprentissage :

L'objectif général de ce cours est double :

- clarifier le concept de droits humains, dans sa genèse, ses évolutions, ses tensions et ambivalences
- reconstruire les controverses contemporaines relatives aux discours sur les droits de l'homme à partir des grandes critiques philosophiques.

Au terme de cet enseignement, les étudiant.e-s devraient être en mesure :

- d'identifier, décrire et évaluer certaines des propositions philosophiques les plus importantes en matière de droits humains ;
- de comprendre et d'analyser de façon critique, sur cette base, les débats qui traversent le champ.

Au terme de cet enseignement, les étudiant.e-s devraient être en mesure :

- d'identifier, décrire et évaluer certaines des propositions philosophiques les plus importantes en matière de droits humains ;
- de comprendre et d'analyser de façon critique, sur cette base, les débats qui traversent le champ

des droits humains

Contenu de l'activité :

Le concept de droits de l'homme, problèmes de définition, critiques et situation actuelle. La genèse de l'idée philosophique de droits humains et les doctrines classiques du droit naturel. Souveraineté étatique, souveraineté individuelle, souveraineté populaire. La philosophie des Lumières et les Déclarations des droits de l'homme au 18e siècle. Une première systématique philosophique. Les grandes critiques philosophiques des droits de l'homme. Institutionnalisations et refondations philosophiques des DH au 20e siècle. Crises, tensions et transformations de l'idée des droits humains au 21e siècle.

DRT-434 Histoire et politique des droits humains (3 crédits)

Objectifs d'apprentissage :

Le cours poursuit un double objectif :

- Il entend élargir la réflexion proprement juridique dans le domaine des droits de l'homme à une « science interdisciplinaire et critique du droit », en mettant l'histoire au service de la construction du droit.
- Il nécessite donc de faire connaître le bagage historique de la construction des droits de l'homme. Il s'agit donc de mettre au jour les mécanismes de transformation, de conservation et de résistance qui expliquent l'évolution des droits de l'homme jusqu'à nos jours.

Contenu de l'activité :

De manière non exhaustive, seront notamment abordés dans ce cours :

- les origines médiévales et modernes des droits de l'homme ;
- les enjeux historiques et politiques des déclarations de droits américaine et française, à l'orée du 19e siècle ;
- la protection des droits de l'homme au sein des Etats-nations européens au 19e siècle ;
- les enjeux historiques et politiques de la déclaration universelle des droits de l'homme de 1948 ;
- la naissance du Conseil de l'Europe et la Convention européenne des droits de l'homme

DRT-435 Sociologie des droits humains (3 crédits)

Objectifs d'apprentissage :

De quelle façon l'analyse sociologique permet-elle d'aborder les phénomènes juridiques liés à l'émergence et à la défense des « droits humains » dans différentes arènes, locales, nationales ou transnationales ? Ce cours se veut une introduction à la perspective sociologique à destination des étudiant-e-s qui s'intéressent aux droits humains. Dans un premier temps, il s'attachera ainsi à démêler les liens existants entre l'approche sociologique et le discours juridique en général, avant d'aborder plus spécifiquement les conditions d'émergence du discours des « droits humains » dans les sociétés contemporaines.

Plutôt que de se limiter à un ensemble de travaux ou à un sous-ensemble de la littérature sociologique, on montrera dans un second temps que la question des droits humains a fait l'objet

d'une multitude de réflexions sociologiques. Surtout, cette question permet en miroir d'interroger le rôle normatif de la sociologie et la portée de ses résultats empiriques. Loin d'être cantonnée à un rôle d'« auxiliaire » de la science juridique, la sociologie des droits humains propose en effet d'une façon originale de penser les transformations des relations entre individus et État, en les replaçant dans l'histoire et l'évolution des sociétés humaines.

Contenu de l'activité :

La présence des étudiant-e-s à toutes les séances du cours est vivement recommandée. Les séances se déroulent en deux temps : une partie d'enseignement magistrale » permettant d'apporter des éléments de connaissance aux étudiant-e-s sur les différentes parties du cours ; une partie interactive, construite autour de la discussion des textes liés à la thématique de la séance. La participation des étudiant-e-s est encouragée sur toute la durée des séances.

DRT-436 Droit humanitaire pénal (3 crédits)

Objectifs d'apprentissage :

Le cours a pour objectif de développer la connaissance et la maîtrise du droit humanitaire pénal. Il ouvre aussi à une réflexion critique sur les différents enjeux de la justice pénale internationale. Le cours encourage également une implication active des étudiants dans l'apprentissage de cette matière.

Contenu de l'activité :

Longtemps synonyme de droit des conflits armés, le droit humanitaire, qui a connu un essor considérable, trouve aujourd'hui à s'appliquer également en dehors de ceux-ci. Visant la répression du crime d'agression, des crimes de guerre, du génocide et des crimes contre l'humanité, il se rattache au droit international pénal. Le droit humanitaire comporte par ailleurs de nombreuses règles, d'origine conventionnelle ou coutumière, dont la violation n'est pas incriminée. Il met aussi l'accent sur l'importance de la prévention, laquelle suppose notamment une large diffusion des règles régissant la conduite des opérations, le recours aux méthodes et moyens de combat et celles relatives à la protection des personnes qui ne participent pas ou plus aux hostilités. Les règles sont à cet égard différentes selon qu'il s'agit d'un conflit armé international ou interne. En outre, le droit humanitaire entend reconnaître une place particulière aux victimes, tout en étant attentif à favoriser le rétablissement de la paix.

Nous retracerons, dans un premier temps, les principales étapes de l'évolution du droit humanitaire pénal en commentant la mise en place des juridictions pénales internationales (de Nuremberg à la Cour pénale internationale, en passant par les tribunaux ad hoc et les juridictions mixtes). Les éléments constitutifs du génocide, du crime contre l'humanité, du crime de guerre et du crime d'agression seront ensuite exposés, de même que les conditions de la responsabilité pénale individuelle et de celle du supérieur hiérarchique. Plusieurs cas de jurisprudence seront présentés en guise d'illustration. Les règles régissant les poursuites pénales et le jugement devant la Cour pénale internationale seront également abordées. Parmi les instruments internationaux applicables, les dispositions du Statut de Rome feront l'objet d'un examen approfondi.

DRT-437 Droits humains et développement (3 crédits)

Objectifs d'apprentissage :

Par rapport au développement, la promotion des droits de l'homme a été envisagée tantôt comme un obstacle, tantôt comme l'une de ses dimensions essentielles, voire comme l'un de ses instruments et même comme sa finalité principale. Le cours sera donc consacré à l'analyse des rôles que les droits de l'homme peuvent jouer dans le contexte des politiques de développement.

Contenu de l'activité :

Dans un premier chapitre, le cours abordera les rapports entre les droits de l'homme et le développement : il sera notamment question de la mise en œuvre du développement et de ses implications sur les droits de l'homme en général. Quelques questions seront débattues: le développement est-il compatible avec les droits de l'homme? Y a-t-il un modèle de développement économique plus favorable au respect des droits de l'homme? La pauvreté économique est-elle un obstacle au respect des droits de l'homme?

Le deuxième chapitre abordera certains aspects du développement et leurs implications sur les droits de l'homme: développement économique et social et respect de l'environnement, développement et valeurs culturelles nationales, droits de l'homme et pauvreté, égalité des citoyens et promotion du développement, etc.

Le troisième chapitre abordera les droits de l'homme et les politiques internationales de développement: la question centrale sera l'examen des différentes politiques internationales de développement économique et social et leurs impacts sur les droits de l'homme, spécialement dans les pays en voie de développement, notamment la politique d'ajustement structurel imposée par la Banque Mondiale et le FMI, mondialisation de l'économie et respect des droits de l'homme, nouvelles technologies et protection des droits individuels, commerce mondial et respect des droits fondamentaux (droit à la vie, droit à l'alimentation et aux soins de santé, droit à l'éducation, etc.

Après un exposé sur ces différentes questions, les étudiants pourront travailler sur un sujet de leur choix et nourrir le débat sur des cas spécifiques, notamment propres à leurs pays respectifs.

MET-411 : Projet de mémoire (3 crédits)

Le projet de mémoire consiste en la rédaction d'un document de présentation de la recherche, d'au plus 25 pages, destiné à camper le sujet et la démarche.

S'y trouvent présentés le sujet et les objectifs de la recherche, la problématique, le cadre conceptuel/théorique, la méthodologie et l'échéancier des travaux pour réaliser les diverses opérations composant la recherche.

Objectifs

Démontrer sa capacité à esquisser un projet de recherche et d'en définir la portée scientifique.

MET-412 : Mémoire (6 crédits)

Dans le cadre de cette activité, l'étudiante ou l'étudiant réalise une démarche de recherche menant à la rédaction d'un mémoire. Le mémoire peut être réalisé sous forme classique ou par article.

Objectifs

Le mémoire permet à l'étudiante ou l'étudiant de démontrer ses aptitudes en recherche à travers la collecte, l'analyse, la rédaction et la présentation des résultats de son travail.